



Vers une santé technocratique...

... financée par Big Pharma ???

Par [Gerard Durrmann](#)

Mondialisation.ca, 14 février 2022

laplumeducitoyen.org

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Depuis l'apparition de la pandémie l'Union Européenne, qui avait peu de compétence sur le plan de la santé, s'est découvert une mission fondamentale : s'occuper de celle des populations européennes.

« Il serait bon de donner plus de compétences à l'UE pour lutter contre les pandémies quitte à modifier les traités »(1). Dixit Angela Merkel, chancelière allemande, le 21 avril 2021

Assistera-t-on à la suppression des ministères de la santé en Europe pour laisser la place à l'Agence Européenne du Médicament (mieux connue sous le sigle anglais EMA : European Medicine Agency*) ?

Quant aux députés européens ils semblent quelque peu sceptiques en ce qui concerne l'efficacité de l'actuelle Europe de la Santé (2).

Modèle français et EMA

La France dispose de 2 agences aux missions complémentaires dont le financement est assuré par un budget accordé par l'Etat français (3):

- L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé est un acteur majeur de la santé publique au service des patients en agissant au nom de l'État afin que les produits de santé disponibles en France soient sûrs, efficaces, innovants, accessibles et bien utilisés. La stratégie de l'ANSM se décline en quatre axes : l'ouverture et la transparence, la gestion des risques, l'accès à l'innovation dans l'environnement européen et la performance et efficacité. Budget 2021 : 118 321 751 €

- L'Agence nationale de santé publique est un établissement public administratif (créée en 2016 par ordonnance et décret) sous tutelle du ministère chargé de la Santé. Mission : améliorer et protéger la santé des populations suivant trois axes majeurs : anticiper, comprendre et agir.

Budget 2021 : 156 155 356 €. Une dotation exceptionnelle a été accordée au titre de la prévention épidémique et la constitution de stock stratégiques, son montant est fixé à 4 281 500 000 €.

L'European Medicine Agency a été créée en 1995 et a pour mission de garantir l'évaluation scientifique, le contrôle et le suivi de la sécurité des médicaments à usage humain et

vétérinaire au sein de l'UE (4).

Le financement est assuré par les industriels et laboratoires en quête d'une AMM.

Le tableau de comparaison de ces 2 modèles montrent LA DIFFERENCE FONDAMENTALE des modes de financements.

France :ANSM & ANSP	UE : EMA
financement exclusivement publique	financement par laboratoires & industriels

France :ANSM & ANSP UE : EMA

financement exclusivement publique financement par laboratoires & industriels

L'EMA se définit ainsi (5) : autorisation et contrôle des médicaments dans l'UE. Les entreprises lui soumettent leur demande d'autorisation de mise sur le marché, qui est délivrée par la Commission européenne. Si elles obtiennent cette autorisation, elles peuvent commercialiser le médicament concerné dans l'ensemble de l'UE.

NDLA : Bien que le Brexit ait été acté définitivement, l'anglais reste une langue officielle de l'Union Européenne, probablement pour faire plaisir au grand donneur d'ordre qu'est l'oligarchie financière anglo-saxonne, maître absolu des décisions de cette pseudo-union.

Financement de l'EMA

L'agence facture aux industriels et aux laboratoires des frais pour les demandes d'autorisations de mises sur le marché et leurs modifications ainsi que des charges annuelles pour les médicaments déjà autorisés.

La pharmacovigilance organisée par l'EMA pour les médicaments destinés à l'usage humain est facturable aux entreprises détenant une autorisation de mise sur le marché de ses produits ou appareils.

Pour 2021 le budget global de l'Agence Européenne du Médicament avoisine les 385,9 millions d'€. Environ 86 % provenant de facturations aux industriels et 14 % abondés par l'UE pour sa contribution à la politique de Santé Publique et 1% de sources diverses.

- environ 330, 4 millions d'€ (330 400 000 €) proviendront des industriels

- L'UE accordera environ 55,4 millions d'€ dans le cadre de sa politique envers les maladies orphelines, les médicaments à usage pédiatriques, les thérapies de pointe ainsi que pour l'aide aux PME du secteur de la Santé.

La question que chaque citoyen est en droit de se poser est :

Quelle confiance accorder dans ces conditions à une entité supra-nationale qui va décider de l'autorisation de mise sur le marché de produits touchant à notre santé en étant financée par les industriels et laboratoires demandeurs ?

Gérard Durrmann

laplumeducitoyen.org

*NDLA : Bien que le Brexit ait été acté définitivement, l'anglais reste une langue officielle de l'Union Européenne, probablement pour faire plaisir au grand donneur d'ordre qu'est l'oligarchie financière anglo-saxonne, maître absolu des décisions de cette pseudo-union.

Notes :

(1) - <https://www.euractiv.fr/section/sante-modes-de-vie/news/ue-merkel-prete-a-changer-les-traites-pour-renforcer-leurope-de-la-sante/>

(2) - <https://www.euractiv.fr/section/sante-modes-de-vie/news/les-eurodeputes-expriment-leurs-doutes-sur-lunion-europeenne-de-la-sante/>

(3) - <https://laplumeducitoyen.org/2021/05/29/mais-qui-fait-quoi/>

(4) - https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/institutions-and-bodies-profiles/ema_fr#activités

(5) - <https://www.ema.europa.eu/en/about-us>

(6) - <https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/overview/medical-devices>

Partenaires de l'EMA

<https://www.ema.europa.eu/en/partners-networks/pharmaceutical-industry>
<https://www.ema.europa.eu/en/partners-networks/eu-partners>

Un cadeau aux laboratoires

https://www.ema.europa.eu/en/documents/other/decision-executive-director-fee-reductions-scientific-advice-requests-products-prevention/treatment-covid-19_en.pdf

Ça s'est passé il y a une dizaine d'années

<https://formindep.fr/scandale-a-lagence-europeenne-du-medicament/>

Compléments d'informations

<https://formindep.fr/paiements-des-firmes-et-influence-sur-les-prescriptions-une-revue-systematique-enfonce-le-clou/>

<https://formindep.fr/association-cadeaux-firmes-medecins-generalistes-prescription-medicaments/>
<https://formindep.fr/independance-un-changement-culturel-necessaire-qui-reste-a-faire/>

https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/institutions-and-bodies-profiles/ema_fr#activités

<https://www.ema.europa.eu/en/about-us/how-we-work/transparency>
<https://www.ema.europa.eu/en/human-regulatory/overview/fees-payable-european-medicines-agency#fees-for-marketing-authorisations-section>

<https://www.ema.europa.eu/en/about-us/how-we-work/governance-documents/funding>

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:01995R0297-20200401&from=EN>

https://www.ema.europa.eu/en/documents/regulatory-procedural-guideline/rules-implementation-council-regulation-ec-no-297/95-fees-payable-european-medicines-agency-other-measures-revised-implementing-rules-fee-regulation-1_en-1.pdf

https://www.ema.europa.eu/en/documents/regulatory-procedural-guideline/rules-implementation-council-regulation-ec-no-297/95-fees-payable-european-medicines-agency-other-measures-revised-implementing-rules-fee-regulation_en-0.pdf

https://www.ema.europa.eu/en/documents/regulatory-procedural-guideline/council-regulation-ec-no-297/95-amended-commission-regulation-eu-2020/422-19-march-2020-adjusting-fees-european-medicines-agency-inflation-rate-effect-1-april-2020_en.pdf

<https://www.ema.europa.eu/en/about-us/how-we-work/governance-documents/funding#fees-from-industry-section>

A propos d'effets secondaires relatifs aux vaccins anti-Covid

<https://www.euractiv.fr/section/sante-modes-de-vie/news/ema-le-syndrome-de-guillain-barre-repertorie-comme-effet-secondaire-tres-rare-du-vaccin-astrazeneca/>

<https://www.euractiv.fr/section/sante-modes-de-vie/news/ema-le-syndrome-de-guillain-barre-repertorie-comme-effet-secondaire-tres-rare-du-vaccin-janssen/>

<https://www.epochtimes.fr/les-inflammations-cardiaques-post-vaccinales-sont-plus-importantes-chez-les-jeunes-hommes-et-probablement-sous-estimees-etude-des-cdc-1942150.html>

La source originale de cet article est laplumeducitoyen.org

Copyright © [Gerard Durrmann](http://GerardDurrmann), laplumeducitoyen.org, 2022

Articles Par : [Gerard Durrmann](http://GerardDurrmann)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

